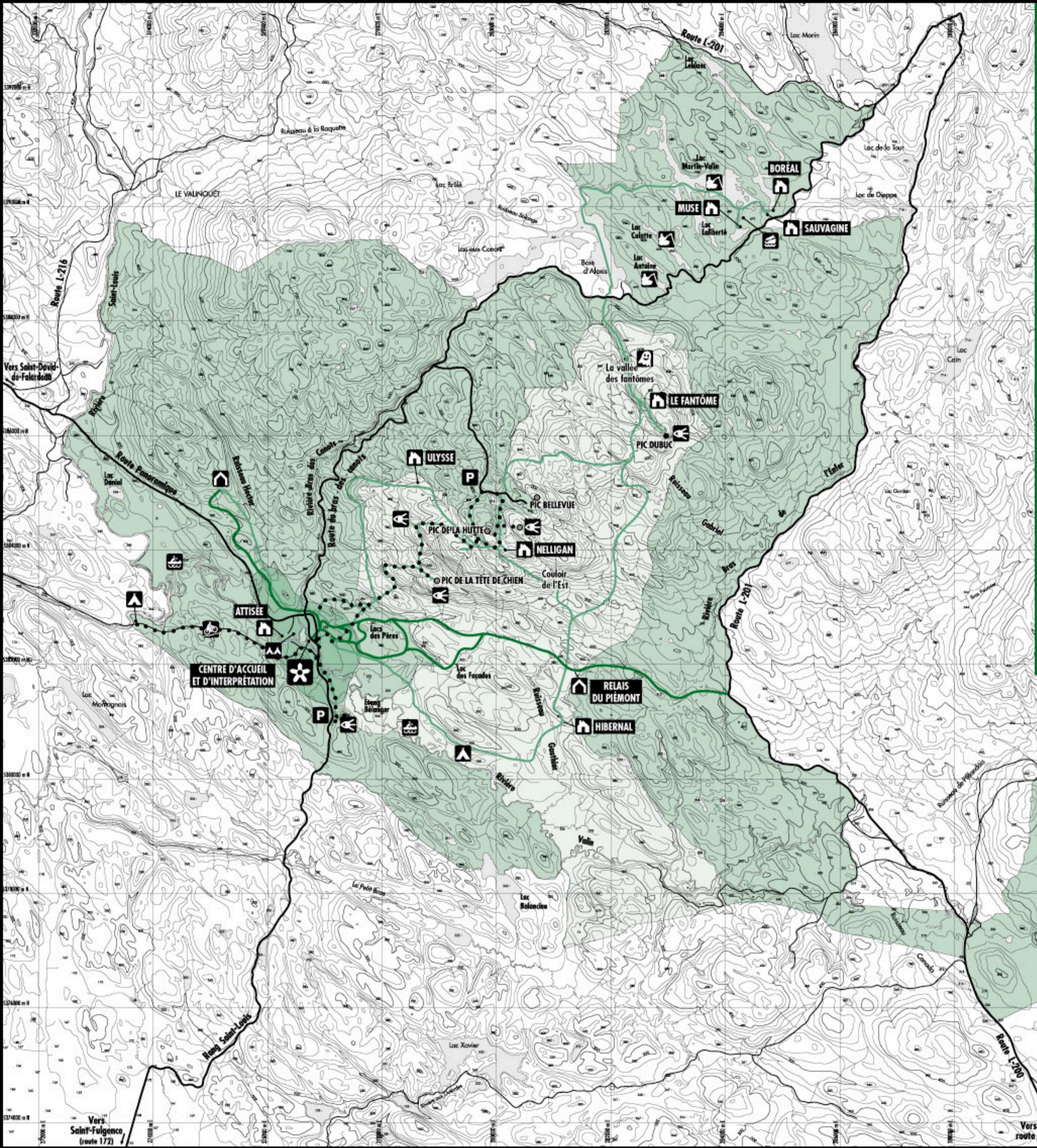


Parc des Monts-Valin

2001



Centre d'accueil et d'interprétation

Stationnement

Chemin principal

Piste ou chemin secondaire

Sentier de randonnée pédestre

Voie cyclable (vélo de montagne)

Canotage

Pêche

Camping rustique

Camping de groupe

Débarcadère

Refuges et chalets

Relais

Point de vue

Limites du parc*

Pistes de ski de fond facile intermédiaire difficile

Sentier de ski hors piste et raquette

Vallée des fantômes

0 500 1000 1500 2000 Mètre



Équidistance des courbes de niveau : 20 mètres

Échelle : 1:50 000 MTM (Mercator transversal modifié) nad 83

* Un découpage du territoire en trois zones distinctes permet de concilier la protection du milieu et sa mise en valeur.

Zonage : préservation ambiance services

Zone de préservation : Ces zones ont une capacité de support et de régénération limitée et abritent souvent des espèces floristiques et fauniques particulières. L'utilisation du territoire y est réduite et fortement encadrée.

Zone d'ambiance : Il s'agit de la portion du territoire affectée à la découverte du milieu naturel. Cette découverte est évidemment favorisée par la pratique de diverses activités respectant les limites de la capacité de support des lieux.

Zone de service : Dans cette zone, les restrictions à l'aménagement sont moins importantes que dans les autres secteurs. Nous y retrouvons le centre d'accueil et d'interprétation ainsi qu'une part importante des infrastructures d'hébergement.